

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date des convocations 17/05/2024 L'an deux mille vingt quatre, le lundi vingt-sept mai à quatorze heures trente,
le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Vice-présidence de Mme BRUNEL Julie

Nombre de membres :
Convoqués : 9
Présents : 7
Absents : 2

Étaient présents : Mme BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, LABROSSE Marie-Claire, Mrs MILLET Michel, BLONDEAU Philippe
Absente ayant donné pouvoir : Mme THEVENET Marion (pouvoir donné à BRUNEL Julie),
Était absente : DUMOULIN Stéphanie

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 – AIDES A DOMICILE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte la décision modificative suivante :

Décisions modificatives - SERVICE D'AIDE A DOMICILE CHAUFFAILLES - 2024			
DM 1 - DM REPRISE DES RESULTATS 2023 - 27/05/2024			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles	19 892,54	001 (001) : Excédent d'investissement reporté	19 892,54
Total dépenses :	19 892,54	Total recettes :	19 892,54
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
002 (002) : Déficit de fonctionnement reporté	-63 883,00	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté	33 852,77
64111 (012) : Rémunération principale	20 000,00	73412 (017) : SAAD & SAD	-41 432,77
		7488 (018) : Autres	-36 303,00
Total dépenses :	-43 883,00	Total recettes :	-43 883,00
Total Dépenses	-23 990,46	Total Recettes	-23 990,46

Vote : unanimité

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Sous-préfecture le

LES MEMBRES PRESENTS

Mme Julie Brunel,
Présidente du CCAS,
et par délégation,
La Vice-Présidente



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date des convocations 17/05/2024
L'an deux mille vingt quatre, le lundi vingt-sept mai à quatorze heures trente,
le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni
au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Vice-présidence de Mme
BRUNEL Julie

Nombre de membres :
Convoqués : 9
Présents : 7
Absents : 2
Etaient présents : Mme BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, LABROSSE Marie-Claire, Mrs MILLET Michel, BLONDEAU Philippe
Absente ayant donné pouvoir : Mme THEVENET Marion (pouvoir donné à BRUNEL Julie),
Etait absente : DUMOULIN Stéphanie

OBJET : TARIF BARBECUE RESIDENCE AUTONOMIE

Il aura lieu le **JEUDI 6 JUIN 2024** à midi.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte les tarifs suivants :

- Pour les résidents :12 euros
- Pour les invités et élus :15 euros

Vote : unanimité

~~Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Sous-préfecture le~~

LES MEMBRES PRESENTS
Pour copie conforme,
Mme le Maire, Présidente du C.C.A.S.


P/Mme le Maire
Présidente du CCAS
et par délégation,
La Vice-Présidente



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUFFAILLES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU LUNDI 27 MAI 2024

Date des convocations 17/05/2024 L'an deux mille vingt quatre, le lundi vingt-sept mai à quatorze heures trente,
le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale, sous la Vice-présidence de Mme BRUNEL Julie

Nombre de membres :
Convoqués : 9
Présents : 7
Absents : 2

Etaient présents : Mme BRUNEL Julie, TROUILLET Marie-Claire, LAMURE Dominique, MICHEL Cécile, LABROSSE Marie-Claire, Mrs MILLET Michel, BLONDEAU Philippe
Absente ayant donné pouvoir : Mme THEVENET Marion (pouvoir donné à BRUNEL Julie),
Etait absente : DUMOULIN Stéphanie

OBJET : TARIF MACHINE A LAVER RESIDENCE AUTONOMIE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte le tarif de 5€ pour les bénéficiaires, extérieurs à la Résidence Autonomie qui utiliseraient une machine à laver par le biais des intervenants du Service d'Aides à Domicile

Vote : unanimité

~~Certifié exécutoire pour avoir été
reçu en Sous-préfecture le~~

LES MEMBRES PRESENTS
Pour copie conforme,
Mme le Maire, Présidente du C.C.A.S.

